



N/Réf : SERVICE SECURITE
Affaire suivie par *Dominique STREBLY*
☎ : 03 87 73 34 29 – *secrétariat du service*
Service-securite@amneville-les-thermes.com

**A l'attention
des président(e)s des associations,
des directeur(rice)s des établissements scolaires
d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne**

Amnéville, le 2 novembre 2016

Objet : Consignes de sécurisation des grands événements
PJ : copies de la note d'information relative aux consignes de sécurisation des événements
et du formulaire de demande de manifestation

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez malheureusement, les terribles événements qui nous affectent depuis plusieurs mois ont entraîné la mise en œuvre de mesures de sécurité exceptionnelles sur l'ensemble du pays.

Ainsi, en tant que maire, dans le cadre de l'exercice de pouvoirs de police qui me sont dévolus et dans le plus strict respect des consignes de l'Etat transmises par le Préfet de la Moselle faisant suite à l'application de l'état d'urgence, je suis amené à vous informer de toutes les consignes de sécurisation des manifestations à prendre en compte pour vos organisations prochaines.

Vous trouverez le détail des consignes à mettre en œuvre jusqu'à nouvel ordre dans la note jointe émanant du service sécurité. Toute manifestation publique est soumise à autorisation du maire à valider dans un délai de deux mois avant sa date programmée.

Je veux vous rappeler également que si l'ensemble des pouvoirs publics sont mobilisés pour assurer votre sécurité, la vigilance doit être l'affaire de tous.

Je suis conscient des contraintes causées par ces mesures infiniment nécessaires. Néanmoins, ni ces obligations ni le contexte actuel ne doivent empêcher toutes les forces vives de la ville à continuer de proposer des animations. Un calendrier bien conséquent de manifestations conforte la dynamique et la qualité de vie qui sont chères aux habitants d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne.

Enfin, je vous invite à contacter pour chacun de vos événements le service sécurité qui pourra vous aider dans la mise en place des recommandations : secrétariat : 03 87 73 34 29 – 4 rue Erckmann-Chatrian à Amnéville.

Comptant sur votre sens des responsabilités,
Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le Maire,
Eric MUNIER

